



Club de tir à l'arc de : Thouars
Adresse : 4, allée des Sources
Vionnais
79100 MISSE
Téléphone : 05.49.66.49.78

Procès verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2012

Début de la réunion à 20H50 au pôle sportif de la communauté de communes du Thouarsais.

Présents : Marc **Aubert**, Alain **Banchereau**, Thomas **Banchereau**, Isabelle **Bernier**, Patrick **Boinot**, Pierric **Boinot**, Martine **Bonnefond**, Romain **Coutant**, Anita **Dahais**, Kévin **Dahais**, Tony **Dahais**, Rémi **Dairon**, Stéphane **Fayada**, Laurine **Fillion**, Pascal **Fillion**, Frédérique **Girard**, Valérie **Goilot**, Adrien **Guignard**, Jeannette **Guilletat**, Jacques **Jourdan**, Patrick **Jouéo**, Bernard **Pineau**, Simon **Poupard**, Catherine **Rabin**, Didier **Rabin**, Pascal **Rakotobe**, Alain **Sudrat**, Clément **Thébault** et Patrick **Nourrisson** (Président du C.D et vice-président de la ligue)

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

1) Assemblée générale de la saison dernière :

Le procès verbal de la dernière A.G est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

2) Licenciés :

Le nombre de licenciés pour la saison 2011-2012 était de 44 personnes (5 femmes et 39 hommes).
Pour la saison 2012-2013, nous devrions dépasser les 50 licenciés.

3) Règlement intérieur :

Un nouveau règlement intérieur a été rédigé. Quelques points seront à modifier :

- Minimum de bruit à la place de minimum de silence
- Courriel à la place d'E-mail

Il est rappelé aux parents qui laissent leurs enfants pour les entrainements de s'assurer qu'un entraîneur est bien présent dans la salle à ce moment-là.

Ce règlement sera à signer par tous les licenciés ainsi que par les parents de licenciés mineurs à chaque première licence.

Ce règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

4) Statuts :

Une modification des statuts est envisagée pour certains points :

- Le siège social : Actuellement le siège social du club se trouve au domicile du Président Rémi Dairon. Il serait souhaitable qu'il soit sur la ville de Thouars, soit à la mairie ou à l'espace clubs rue Denfert Rochereau. Si celui-ci se trouve à l'espace clubs, le club achètera une boîte aux lettres pour recevoir les divers courriers. Les courriers de la FFTA arrivent à l'adresse du domicile du Président.
- Le comité directeur : L'ensemble de mots « comité directeur » viendra en remplacement de « conseil d'administration »
- Le comité directeur : Le nombre de personnes à élire passera de 10 à 12 personnes maximum
- Le nombre de pouvoirs : Le nombre de pouvoirs sera limité à 3 par personne.

Ce changement de statuts est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

5) Cotisation de la part club :

Une augmentation de la part club est à envisager à partir de la saison 2013-2014. En effet, la part club n'a pas été augmentée depuis plusieurs années, elle est actuellement de 17€. Auparavant, la part Fédération, la part Ligue et la part départementale augmentaient donc le club lissait sa cotisation pour avoir toujours le même montant de licence. Donc la part club était de plus en plus petite.

En effet, le club offre de nombreux avantages aux licenciés thouarsais. Il met à disposition tous les arcs aux nouveaux licenciés pour la première année, les installations sont gratuites, les archers thouarsais ne paient pas leurs inscriptions lors des concours organisés par notre club, il rembourse les frais d'inscriptions et les frais d'autoroute pour le championnat de ligue salle et il rembourse jusqu'à 150€ maximum les frais pour une participation aux divers championnats de France. La part club des Archers de la Trémoille est l'une des plus petites du département. Patrick Nourrisson nous informe qu'au club de Courlay la part club est de 15€ mais que pour le prêt de matériel il demande, en plus, la somme de 10€. Il nous informe, aussi, que pour le moment la subvention du C.N.D.S est toujours d'actualité mais à voir dans les années à venir !!! Il faut aussi prévoir à changer la ciblérie compétition d'ici quelques années. Une cible coûte 100€ environ.

Le bureau suggère une augmentation de 3€, ce qui ferait la part club à 20€.

Cette proposition est votée à main levée. 5 abstentions, 1 contre et 18 pour.

6) Les concours salle et extérieur :

Pour la saison 2011-2012, nous avons organisé 4 compétitions

- Le concours jeune en salle du 12 novembre 2011
- Le concours salle du 12 et 13 novembre 2011 (3 départs)
- Le concours pour le championnat de ligue salle à la salle districale du 18 et 19 février 2012 (avec de nombreuses félicitations pour notre organisation)
- Le concours FITA-Fédéral du 24 juin 2012 (support du championnat de ligue Fédéral)

Nous remercions tous les bénévoles présents lors de ces compétitions.

Pour la saison 2012-2013, nous organiserons 4 concours

- Un concours jeune en salle le 10 novembre 2012
- Un concours salle le 10 et 11 novembre 2012 (3 départs)
- Un concours jeune (été 2013)
- Un concours FITA-Fédéral (été 2013)

7) Animations :

- Le 12 mai 2012 : animation à Mauzé-Thouarsais.
- Le 2 juin 2012 : animation pour la fête du sport aux Ursulines.
- Le 11 août 2012 : animation pour une association de chasse à courre à Argenton l'Eglise pour la somme de 150 €.

8) Trophée de la ville :

La ville de Thouars a remis le trophée du bénévolat à notre amie licenciée Madame Jeanne Guilletat.

9) Formation :

Actuellement, 2 licenciés sont en formation arbitrage, Adrien en arbitre jeune et Marc en arbitre fédéral option campagne.

10) Bilan financier :

Patrick nous présente le bilan financier et le prévisionnel. Lors de cette année 2011-2012, nous avons effectué plusieurs dépenses importantes (matériel, maillots...), ce qui nous donne un résultat d'exploitation négatif de 281€. Le budget est de 13000€. Cependant, les finances sont saines et nous disposons de 2500€ en caisse. Pour le budget prévisionnel, on est à 7744€.

Le bilan financier et le prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par vote à main levée.

11) Bilan sportif :

Tony nous présente le bilan sportif.

30 licenciés ont participé à des concours.

Les frais de participation aux compétitions en salle et extérieures s'élèvent à environ 1724.50 €, toutes catégories confondues, ce qui représente 274 départs.

Champions départementaux :

- En Minime Dame classique en Salle: **FILLION Laurine**
- En Super Vétéran Homme classique en Salle : **AUBERT Marc**
- En junior Homme arc à poulies tir en Campagne : **THEBAULT Clément**
- En Minime Dame classique tir Fédéral : **FILLION Laurine**
- En Cadette Dame classique tir Fédéral : **RABIN Alana**
- En vétéran Homme arc à poulies tir Fédéral : **BOINOT Patrick**
- En Minime Dame classique tir FITA : **FILLION Laurine**

Champions régionaux :

- En Junior Homme Arc à poulies tir en Campagne : **THEBAULT Clément**
- En Vétéran Homme Classique tir en Campagne : **AUBERT Marc**
- En Minime Dame classique tir Fédéral : **FILLION Laurine**
- En Cadette Dame classique tir Fédéral : **RABIN Alana**
- En Minime Dame classique tir FITA: **FILLION Laurine**

Championnat par équipe de division régionale excellence (DRE) :

- Thouars (BOINOT Pierric, DAHAIS Kévin, DAIRON Rémi et DAHAIS Tony) : 2^{ème}

Championnat de France :

2 licenciés ont participé au championnat de France de tir en campagne

- Jeunes en JHCO : **THEBAULT Clément** 6^{ème}
- Vétéran en SVHCL : **AUBERT Marc** 36^{ème}

Sortie des rencontres jeunes :

BANCHEREAU Thomas, COUTAND Romain, GIRARD Hugo, MARIE Benjamin, NORTON Vincent, RABIN Alana, RATEAU Teddy.

Semaine jeunes à Surgères :

En juillet, Laurine, Alana et Tom ont participé à la semaine jeunes organisée par le club de Surgères et la FFTA.

Laurine 21^{ème}, Alana 46^{ème} et Tom 37^{ème}

Concours des 24H de tir à l'arc à Viscomtat (63)

Pierric et Kévin ont participé aux 24H de tir à l'arc avec Monsieur Adalbert David du club de Chauny. Ils ont terminé 1^{er} lors de cette compétition.

12) Réunions départementales et régionales :

L'assemblée générale départementale se déroulera en janvier. Marc représentera le club des archers de la Trémoille lors de cette réunion.

L'assemblée générale de la ligue se déroulera le 23 février 2013. Tony représentera le club des archers de la Trémoille lors de cette réunion.

13) Entraînement Vincent Faugeroux :

Les entraînements avec Vincent Faugeroux sont reconduits pour cette saison. Ils se feront le jeudi de 19H à 21H. Les dates seront affichées à l'espace club.

Certains licenciés souhaitent que Vincent change sa façon de travailler lors de ses entraînements. En effet, ils souhaitent qu'il s'occupe plus au cas par cas pour la technique. Le comité directeur décide de lui en faire part et de lui demander de travailler sur feuille plutôt que sur son site car certains licenciés ne peuvent y accéder et n'ont plus de trace de leurs entraînements avec lui. Cela permettra de faire un suivi avec les entraîneurs du club et Vincent. Le comité directeur rappelle aussi que chaque licencié présent à ses entraînements soit aussi plus intentionné et que le travail demandé par Vincent soit bien réalisé.

Rémi précise que les entraînements de Vincent sont réservés aux archers participant aux compétitions et non aux débutants. En effet, ceux-ci bénéficient des entraînements avec les entraîneurs du club.

Patrick Nourrisson précise que, dans le département de la Vienne, Vincent encadre les entraîneurs de club.

Pierric souligne qu'il serait bien de refaire des stages poulies au niveau du département.

14) Election du comité directeur :

Un appel à candidature a été lancé pour l'élection du comité directeur. 11 personnes se sont présentées. Patrick Boinot nous fait part de son souhait à se présenter.

Voici la liste des personnes :

- M. AUBERT Marc
- Mme. BERNIER Isabelle
- M. BOINOT Patrick
- M. BOINOT Pierric
- Mme. DAHAIS Anita
- M. DAHAIS Kévin
- M. DAHAIS Tony
- M. FILLION Pascal
- M. JOUEO Patrick
- M. RABIN Didier
- M. RAKOTOBÉ Pascal
- M. SUDRAT Alain

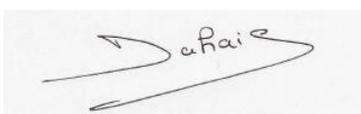
Cette liste est approuvée à l'unanimité par vote à main levée.

Le nouveau comité directeur se retire pour élire son bureau.

- Président : M. DAHAIS Tony
- Vice-président : M. AUBERT Marc
- Trésorier : M. RABIN Didier
- Trésorier adjoint : M. JOUEO Patrick
- Secrétaire : M. BOINOT Pierric
- Secrétaire adjoint : M. BOINOT Patrick

Fin de la réunion : 23H00

La secrétaire



Anita DAHAIS

Le président



Rémi DAIRON